

Image not found or type unknown



PRET A TAUX ZERO ET DOCUMENTS A FOURNIR

Par **LHOMME ARTOIS**, le 12/02/2015 à 09:41

bonjour

Actuellement en projet immobilier , nous pouvons prétendre un PTZ , (il manque toujours un papier)!!!!

or ma banquière à ce jour me reclame le devis SAUR et ERDF sauf que ERDF ne peut pas se déplacer si nous sommes pas propriétaire du terrain ?????? (SAUR pas de nouvelles depuis aout 2014, je les relances sans arrêt)

Comment faire ?????????

Cordialement

PS : je pense que cela coince car nous allons finir l'intérieur de notre maison (nous sommes du bâtiment) mais nous n'avons pas soucrit de contrat de construction par contre (le bâti, toiture, fenetre, isolation) faites par des artisans

Cordialement